



Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes
27 juin 2018 - 19h
Centre Paris Anim' place des Fêtes – 2/4 rue des Lilas



Réunion animée par **Halima JEMNI**, déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes.

En présence de **François DAGNAUD**, Maire du 19^e arrondissement, de la Direction de la Voirie et des Déplacements, et du collectif DiDO.

ORDRE DU JOUR

- **Réaménagement de la Place des Fêtes** : présentation du projet du cœur de place
- **Point sur l'actualité du quartier**

POINT SUR L'ACTUALITE DU QUARTIER

Le réaménagement de la place des Fêtes s'inscrit dans un mouvement plus large de réaménagement dans le 19^e. L'objectif : faire avancer le 19^e pour et avec les habitants.

Deux nouvelles lignes de bus vont arriver sur le quartier : la ligne 20 sur toute la rue de Belleville jusqu'à Porte des Lilas, et la ligne 71 de la rue de Belleville à Porte de Pantin, en passant par Botzaris et Manin. Dans le cadre de cette restructuration du réseau de bus, la rue de Belleville doit être réaménagée. Nous avons souhaité qu'une concertation soit réalisée afin de choisir le scénario d'aménagement qui convienne le mieux aux habitants. Cette réunion publique, à laquelle vous étiez tous invités, a eu lieu le 7 juin dernier.

Projet de la **médiathèque à Jean Quarré**, qui aura un rayonnement à l'échelle de l'arrondissement, voire au-delà. Un dialogue compétitif a été lancé auprès d'architectes afin de mettre en œuvre le meilleur projet possible. Le choix définitif du scénario d'aménagement et de l'esquisse se fera à la fin de l'année, et pourra être présenté aux habitants, pour lancement des travaux fin 2018-début 2019.

Dès le début, le Centre d'Hébergement d'Urgence était prévu comme une structure éphémère qui devrait laisser sa place au projet initial de médiathèque. Cela n'empêchera par le quartier de garder un lien fort avec ces enjeux d'accueil et de solidarité, puisqu'une Maison des Réfugiés sera aussi installée sur cette parcelle, dans le même mouvement que l'élaboration de la médiathèque.

REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES FETES : PRESENTATION DU PROJET DU CŒUR DE PLACE

Volonté de la Maire de Paris et du Maire du 19^e : partir d'une analyse des usages, et mettre directement les habitants autour de la table afin qu'ils soient concepteurs à part entière de la nouvelle place des Fêtes. Il s'agit d'un lieu conçu avec vous et pour vous. Nous tenons à tous vous remercier pour votre participation.

Orientations du projet

La requalification du cœur de place s'appuie sur les atouts et potentialités qui résultent des aménagements successifs de la place. Le but : aménager des espaces pour mieux respirer, et profiter ensemble des opportunités de ce lieu qui a beaucoup de potentiel.

Trois actions sont développées :

- Amplifier les pratiques et les usages actuels et développer de nouveaux usages ;
- Amélioration du paysage urbain par le renforcement de la végétalisation (biodiversité, fraîcheur ...);
- Un accompagnement des aménagements par un éclairage adapté aux lieux et aux ambiances (ambiances contrastées, repères).

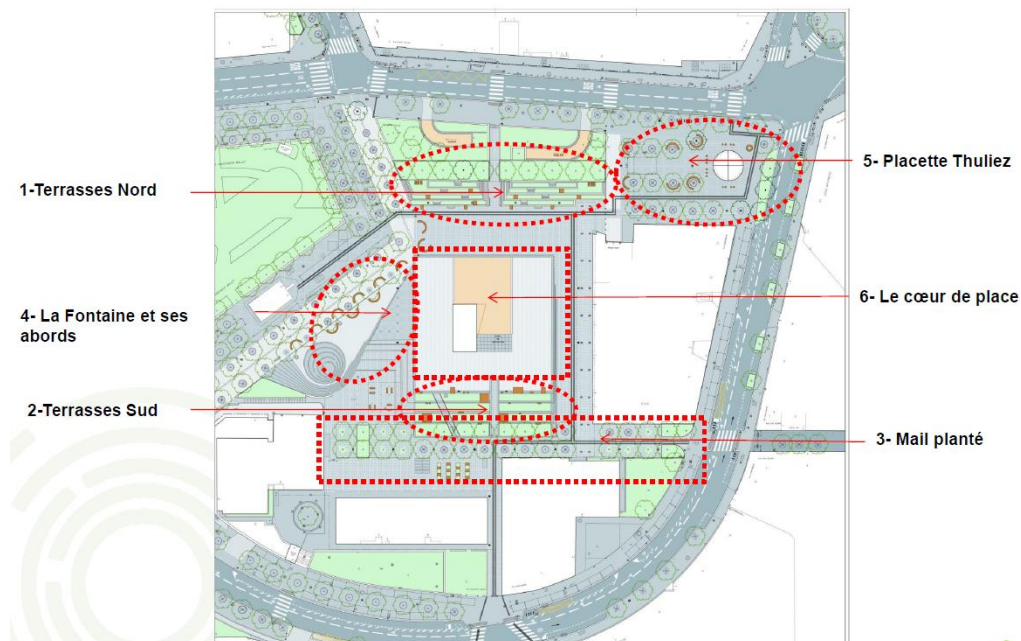
Plan de végétalisation

Objectifs :

- Développer la présence végétale
- Permettre de nouveaux usages
- S'appuyer sur la composition architecturale de Bernard Huet

Principes :

- S'appuyer sur les éléments structurants de la place (mail, alignements)
- Relier les strates arborées et herbacées pour une continuité de la végétation
- Privilégier les essences locales



Les terrasses nord et sud : recomposer ces espaces pour leur donner plus d'opportunité d'usages et profiter de leur position. Mobilier envisagé pour structurer l'espace et donner des possibilités d'assises.

La fontaine et ses abords : espace ludique autour de l'eau, brumisateurs, plusieurs options de mobilier d'assises sous les arbres.

La placette Thuliez : restructurer cet espace pour lui donner une plus grande opportunité d'usages (manège, marquages ludiques au sol pour les enfants, végétalisation).

Mail planté (sud de la place) : rendre l'espace moins minéral grâce à une végétation plus fournie autour des pieds d'arbres, un traitement du sol pour le rendre un peu plus perméable (dallage enherbé), et la création d'une jardinière. Possibilité pour les habitants et associations de s'approprier cet espace à travers l'entretien de bacs à planter.

Le cœur de place

Le Capla (la pyramide et les containers au centre de la place) sera remplacé par un équipement qui fait l'objet d'une co-conception avec les habitants, menée par le collectif Dido à travers différents ateliers participatifs. Objectif : créer une scène multi-usages, un repère actif et convivial pour les habitants et associations locales, qui pourront s'en servir comme lieu d'animation et d'activités, espace de stockage, ... Une réflexion est en cours sur le fonctionnement et la gouvernance du lieu, avec les acteurs locaux intéressés, la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) et la Conciergerie Solidaire.

Les recherches architecturales sont en cours, il s'agit ici d'un avant-projet, qui va continuer à évoluer. Nous réfléchissons à ce qu'une partie de l'électricité consommée soit produite par le bâtiment, via des panneaux voltaïques. Nous avons une contrainte : la présence d'une sortie de parking.

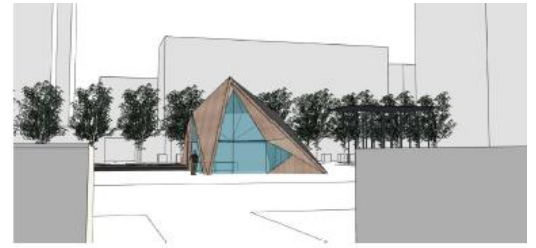
Superficie (avec mezzanine) :
84 m²

- une salle
- une cuisine
- un espace de stockage
- un « bureau »
- des sanitaires
- une scène rénovée à l'extérieur.

Plus d'infos :

lecapla.wordpress.com

Facebook : [Faites la place](#)



Actuellement, le sol au centre de la place est constitué d'une sorte de mosaïque pas confortable. L'apport d'un sol lisse lui donnerait de nouvelles possibilités d'usages.

Par ailleurs, un projet à l'étude consiste à équiper les poteaux du portique d'un système de cimaises suspendues permettant d'accrocher toiles, affiches, etc.

Plan éclairage public et mise en lumière

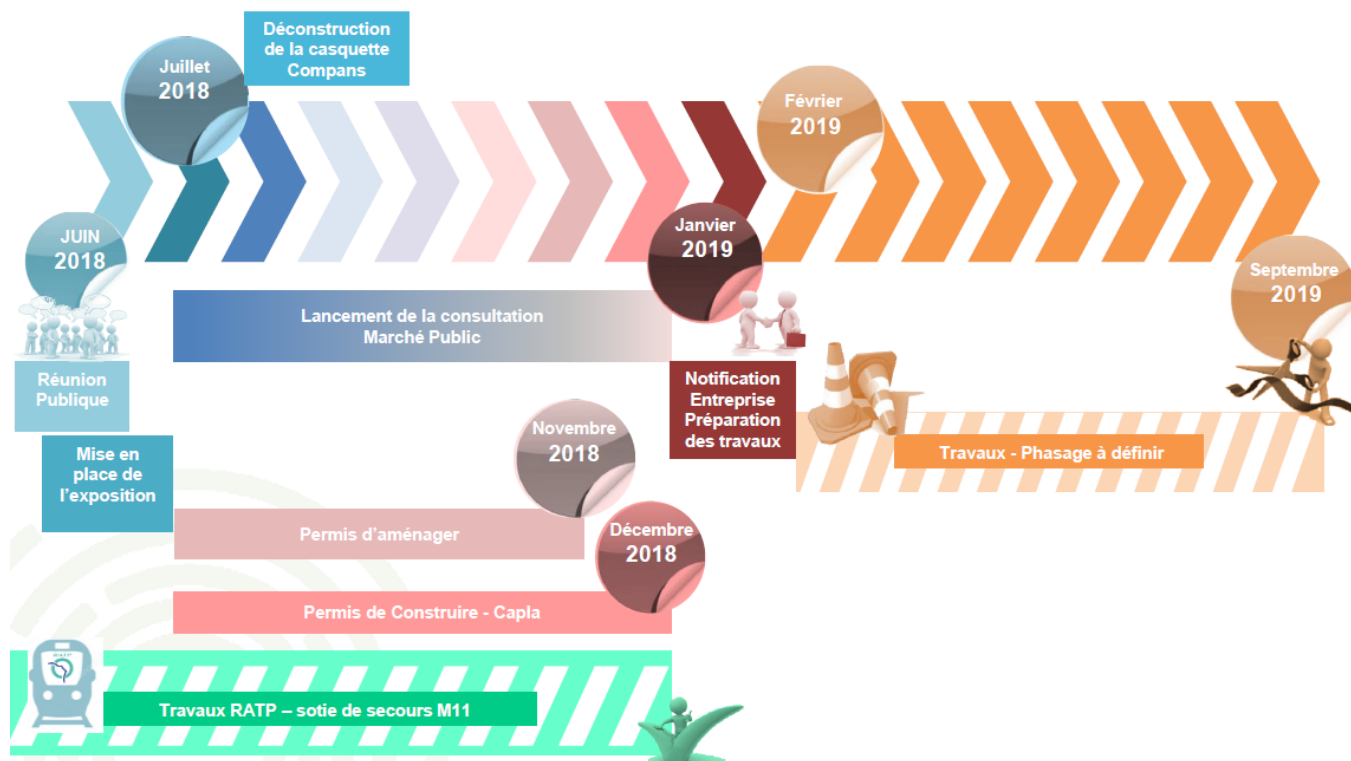
Les principes retenus :

- accompagner les cheminements piétons : modernisation du mobilier existant, implantation adaptée au nouvel aménagement (proposition d'installer une main courant lumineuse pour rendre le cheminement plus attractif)
- mise en lumière colorée pour mettre en évidence les accès principaux de la place
- créer des repères lumineux pour inciter à entrer sur la place, et jouer sur les contrastes de lumière.

Synthèse



CALENDRIER PREVISIONNEL



Objectif : démarrage des travaux en février 2019.

Août 2018 : démolition de la casquette qui couvre le passage Compans.

Marché

Nous préparons la réorganisation du marché, qui aura lieu une fois que les travaux de la RATP seront finis (fin 2018). Les exposants rue Augustin Thierry reviendront à leur place, ceux qui étaient au cœur de la place et placette Thuliez seront rues Augustin Thierry et Henri Ribière, tel que décidé par les habitants en 2014.

Questions / remarques

- *Que privilégiez-vous pour le sol : pavé, bitume ? Attention au bois, cela devient glissant.*

Nous sommes attachés aux pavés du cœur de la place, et ne voulons pas tous les enlever, mais mettre devant le Capla (pas sur une très grande surface) un revêtement adapté aux activités. Ce dernier n'est pas encore déterminé.

- *Le bois utilisé pour les bancs du Parc des Buttes Chaumont est déjà abîmé, faire attention à celui utilisé pour la place des Fêtes.*

Bien sûr, et nous veillerons à un entretien régulier.

- *Concernant les différents modèles d'assises, je préfère celles qui se font face.*

Nous privilégierons en effet les modèles qui rassemblent.

- *Bien que la fontaine soit remise en eau, il faut qu'il y ait des points d'eau. Je suis déçu par les brumisateurs proposés dans la simulation (grands mats utilisés une petite période de l'année). Nous pouvons trouver mieux (exemple de ceux du jardin du forum des halles, plus ludiques).*

- *Si le Capla est tourné vers le 15-17 rue Henri Ribière, attention au volume sonore pour les habitants de cet immeuble.*

La scène restera orientée vers l'Est à cause des contraintes structurelles, par contre le Capla sera orienté dans l'autre sens.

- *L'emplacement d'un manège sur la placette Thuliez n'est-il pas dangereux ?*

Cet emplacement a été demandé par les familles lors des ateliers (la proximité du café est intéressante pour les parents). L'idée est de multiplier les usages, et de favoriser l'intergénérationnel.

Le manège en question s'inscrit dans un appel à projets lancé par la DAE pour l'ensemble des manèges à Paris, nous ne savons pas encore lequel sera retenu.

- *Comment est-il prévu d'empêcher les véhicules de circuler sur cette place piétonne ?*

Le projet a pour ambition de remettre de la vie de quartier sur la place à travers différents pôles, nous pensons que ça limitera le trafic des véhicules, au-delà des obstacles physiques, qui ont leurs limites (le vide attire les trafics routier et notamment les deux roues). Un mouvement est par ailleurs en œuvre pour réagir face au trafic abusif de scooters. Tout le monde doit prendre conscience de ses responsabilités, et respecter les autres.

- *Il faudrait installer un feu rouge rue des Solitaires, en direction de la rue Compans vers Crimée.*

Il s'agit d'une question compliquée, l'aménagement a été fait, nous réfléchissons actuellement à la meilleure manière de sécuriser ce carrefour.

- *Lorsqu'un cycliste se dirige vers la rue des Solitaires, il faut qu'il puisse sortir de la piste cyclable de la place des Fêtes en toute sécurité*

Aménagement prévu sur cette question, prise en compte qui va être traitée (travail avec Paris en selle).

- *Il faudrait un contresens cyclable rue des Lilas.*

Nous transmettons cette remarque aux services.

- *Le container à bouteille rue Augustin Thierry n'est pas esthétique. Est-il possible de le remplacer par un modèle plus discret, enterré par exemple ?*

- *La place manque de poubelles, notamment sur les terrasses nord.*

Il est prévu d'en installer davantage, et un nouveau modèle de réceptacle de propreté est en cours d'élaboration. Par ailleurs, avec Mao Peninou, adjoint de la Maire de Paris en charge de la propreté et conseiller du 19^e, nous sommes en train de travailler au développement des trilibs.

- *Peut-on remettre la boîte aux lettres place des Fête ?*

Il y a un bureau de poste juste à côté, mais nous en discutons avec La Poste, qui est plutôt dans une politique de réduction du nombre de boîtes aux lettres.

- *Le quartier connaît un phénomène important d'affichage sauvage*

Cela concerne surtout les piliers du Monoprix, qui ne sont pas une emprise public. Nous alertons les services de la propreté, mais les affiches reviennent régulièrement. Il s'agit surtout d'affichage partisan, nous appelons donc publiquement à la modération du collage parfois abusif d'affiches partisans.

- *Attention aux compteurs Linky qui nous sont imposés.*

Nous restons vigilants et rationnels à ce sujet, à propos duquel nous avons été les premiers à Paris à faire une réunion publique, il y a 2 ans.

Pour plus d'information, la présentation de la DVD est disponible sur [le site de la Mairie](#).



Bureau des Conseils de quartier

01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

conseilsdequartier19@paris.fr

5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris

www.mairie19.paris.fr

Facebook : [Conseils de quartier du 19^e](#)

Twitter : [monquartier19](#)

